



**Saint-Damase**  
fière de son histoire

## AVIS PUBLIC

### ANNULATION DE LA CONSULTATION DES PERSONNES HABLES À VOTER, AVIS PUBLIC PUBLIÉ LE 17 FÉVRIER 2021

#### AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDATAIRE DU SECTEUR RACCORDÉ AU SERVICE D'AQUEDUC MUNICIPAL

Suite à l'avis du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation concernant la consultation des personnes habiles à voter. Celle-ci est annulée.

Le règlement d'emprunt 129 respecte les exigences prévues à l'article 1061 al. 5 du Code municipal.

La consultation des personnes habiles à voter n'est plus une requise.

Si vous désirez plus d'information concernant ce dossier, veuillez communiquer avec la soussignée à l'adresse courriel [dg@st-damase.qc.ca](mailto:dg@st-damase.qc.ca) ou par téléphone au 450-797-3341 poste 4001.



Johanne Beauregard  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Ce 18 février 2021